



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82200>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-82200**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville d'Annecy

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché public global de performance pour la rénovation du groupe scolaire du Vallon à Annecy (74)

**Description** : La présente consultation a pour objet de conclure un marché public global de performance portant sur la conception, la réalisation des travaux de rénovation ainsi que la maintenance du groupe scolaire du Vallon appartenant à la ville d'Annecy. Dans ce cadre, la Ville d'Annecy a confié à la SPL OSER un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet. Les objectifs de performance de l'opération sont : - Une rénovation globale performante permettant d'atteindre le niveau BBC-rénovation hors contribution photovoltaïque - Une réduction des consommations d'énergie finale de 70 % minimum- L'adaptation des bâtiments au changement climatique en renforçant les dispositifs concourant au confort d'été- L'utilisation massive de matériaux biosourcés pour les travaux d'isolation- La mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque permettant de produire au minimum 100 MWh EF/an. L'estimation du coût de la conception et de la réalisation des travaux, y compris la prime de performance est de 7 300 000 euro(s) HT

**Identifiant de la procédure** : 1fea6991-7d48-45f1-ba29-1f0b9bb70a9e

**Identifiant interne** : 2024-05/0505

**Type de procédure** : Dialogue compétitif

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45321000 Travaux d'isolation thermique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 3 Rue des Pervenches

**Ville :** Annecy

**Code postal :** 74000

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Savoie ( FRK28 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 7,450,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Les candidats devront présenter des compétences dans les domaines suivants : A/ Pour la conception, les études, le pilotage et le suivi des travaux : Les compétences suivantes sont exigées : - Architecte disposant de compétences spécifiques en réhabilitation de bâtiments performants d'un point de vue énergétique et en établissements scolaires ; - Bureau d'études spécialisé en efficacité énergétique (calcul réglementaire, simulation thermique dynamique...) ; Des références en bâtiments scolaires et sur des projets de rénovation ambitieuses seront appréciées dans le jugement des candidatures. - Bureaux d'études techniques avec a minima les compétences Cvc, Cfo/Cfa et ingénierie et coordination Ssi. Des compétences en structure et Vrd-aménagements extérieurs sont également requises mais pourront être sous-traitées. Des références en bâtiments scolaires et sur des projets de rénovation ambitieuses seront appréciées dans le jugement des candidatures. Ces compétences peuvent être assurées pour partie par une même société. B/ Pour les travaux de réhabilitation et modification du bâtiment : Les compétences dans les domaines suivants doivent être décrites : - Réalisation de travaux. Les moyens envisagés pour la réalisation des travaux d'extensions, travaux d'isolation thermique intérieure et extérieure (murs, toitures, planchers), de remplacement de menuiseries, de couverture, d'installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude, d'énergies renouvelables en particulier d'installation photovoltaïque et de chaufferie bois, d'éclairage, de dispositifs de suivi énergétique, de désamiantage, .... Des sous-traitants pourront être désignés ultérieurement pour la réalisation des travaux. - Pilotage de travaux en site occupé : élaboration des plannings, suivi des intervenants, contrôle des travaux, phases d'Opr, de réception, Ces compétences peuvent être assurées par une même société. Des références concernant des bâtiments scolaires, la réalisation de travaux en site occupé et des interventions en marché global seront appréciées dans le jugement des candidatures. C/ Pour l'exploitation maintenance du bâtiment : Les compétences suivantes sont exigées : - Maintenance et exploitation performante d'installations de chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, dont la part majoritaire ne pourra être sous-traitée - Suivi des consommations d'énergies Le marché comprend des prestations de sensibilisation des usagers qui pourront être sous-

traitées. Des références concernant des marchés avec engagement de performance énergétique seront appréciées dans le jugement des candidatures. Par ailleurs, les candidats devront présenter les compétences suivantes : - Bureau d'études spécialisé en conception, agencement, suivi de réalisation de cuisines et locaux de restauration collective conformes aux normes et réglementations spécifiques à ces espaces ; - Bureau d'études spécialisé en conception, calcul et dessin de structures bâties et charpentes ; - Bureau d'études spécialisé en ingénierie et coordination de Systèmes de Sécurité Incendie Ces compétences peuvent être assurées par une même société. Les candidats ayant participé à toutes les phases du dialogue et ayant remis une offre finale régulière répondant aux exigences du dossier de consultation et à ses éventuels additifs percevront une indemnité égale à 40 000 euros Ht à l'exclusion de toute autre indemnité. L'indemnité peut être réduite de 50 % maximum au soumissionnaire dont l'offre est jugée irrégulière

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Marché public global de performance pour la rénovation du groupe scolaire du Vallon à Annecy (74)

**Description :** La présente consultation a pour objet de conclure un marché public global de performance portant sur la conception, la réalisation des travaux de rénovation ainsi que la maintenance du groupe scolaire du Vallon appartenant à la ville d'Annecy. Dans ce cadre, la Ville d'Annecy a confié à la SPL OSER un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet. Les objectifs de performance de l'opération sont : - Une rénovation globale performante permettant d'atteindre le niveau BBC-rénovation hors contribution photovoltaïque - Une réduction des consommations d'énergie finale de 70 % minimum- L'adaptation des bâtiments au changement climatique en renforçant les dispositifs concourant au confort d'été- L'utilisation massive de matériaux biosourcés pour les travaux d'isolation- La mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque permettant de produire au minimum 100 MWh EF/an. L'estimation du coût de la conception et de la réalisation des travaux, y compris la prime de performance est de 7 300 000 euro(s) HT

**Identifiant interne :** T-PF-66361

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45321000 Travaux d'isolation thermique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71320000 Services de conception technique

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 3 Rue des Pervenches

**Ville :** Annecy

**Code postal :** 74000

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Savoie ( FRK28 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 31/07/2025

**Durée :** 96 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** 1. Une lettre de candidature (formulaire Dc1 ou document équivalent) dûment remplie comportant notamment une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-7 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 2. Une déclaration du candidat, ou formulaire Dc2 dûment remplie ; 3. Un document relatif aux pouvoirs (délégation expresse) de la personne habilitée à engager le candidat. Ce document doit être signé en original. La personne signataire doit impérativement indiquer sa qualité dans le Dc1 ou la lettre de candidature ; 4. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (seules les candidatures des entreprises habilitées par un jugement du tribunal de commerce à poursuivre leurs activités pendant la totalité de la période d'exécution du marché seront admises) ; 5. Une attestation d'assurance, en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnelle

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités économiques et financières minimales pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, notamment que le fait d'exécuter ce marché ne remet pas en cause l'équilibre financier de leur structure eu égard à leur assise financière. A ce titre, les candidats devront fournir : 6. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, ou déclarations appropriées de banques ; 7. Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; 8. Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. S'il manque le chiffre d'affaires sur la dernière année et/ou les comptes certifiés, le candidat devra en expliquer les raisons et fournir les trois derniers chiffres d'affaires dont il dispose. En cas d'incapacité à fournir un ou deux chiffres d'affaires sur les trois dernières années et/ou les comptes certifiés, le candidat devra en expliquer les raisons et fournir tous les justificatifs. En cas d'incapacité à fournir trois chiffres d'affaires et/ou les comptes certifiés le candidat devra produire une déclaration appropriée de banque. Les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir ces informations sur les trois dernières années ne seront pas évincées sur ce simple fait. Ces entreprises devront produire une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités techniques (moyens matériels et humains) et professionnelles minimales pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché. A ce titre, les candidats devront fournir les éléments suivants : 9. Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin, 10. L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; 11. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois années ; 12. Description de l'outillage, du matériel, de l'équipement technique, dont le candidat dispose pour la réalisation des prestations ; 13. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. 14. Dans le cas de groupements d'opérateurs économiques, les candidats devront fournir

une note présentant clairement le rôle de chacun des membres du groupement dans le projet. Les candidats sont invités à compléter l'annexe 2 « Fiche de synthèse des candidatures ». En l'absence de cette fiche de synthèse, il pourra être demandé aux candidats de la fournir. Les candidats doivent présenter les documents demandés objet des alinéas 1 à 13 ci-dessus et éventuellement l'alinéa 14, dans autant de sous-dossiers différents numérotés. Chacun de ces sous-dossiers contiendra les documents concernant l'ensemble des opérateurs constituant la candidature

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://dl.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=66361>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 31/10/2024

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://dl.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=66361>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/09/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées par virement dans un délai global de trente (30) jours. Les conditions financières du marché figureront au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Les références du ou des comptes bancaires où les paiements seront effectués doivent être indiquées sur l'acte d'engagement. L'unité monétaire est l'euro

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : SPL OSER

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 443928874

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Ville d'Annecy

**Numéro d'enregistrement** : 79162306900048

**Adresse postale** : Esplanade de l'Hôtel de Ville

**Ville :** Annecy

**Code postal :** 74011

**Pays :** France

**Point de contact :** SECHET Guillaume

**Adresse électronique :** guillaume.sechet@spl-oser.fr

**Téléphone :** 0476225534

**Adresse internet :** <https://www.annecy.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** SPL OSER

**Numéro d'enregistrement :** 121048

**Adresse postale :** 5 Rue Eugène Faure

**Ville :** Grenoble

**Code postal :** 38000

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contacts.spl@spl-oser.fr

**Téléphone :** 0476225534

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement :** 95465

**Adresse postale :** 2 Place de Verdun

**Ville :** Grenoble

**Code postal :** 38022

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone :** 0476429000

**Télécopieur :** 0476422269

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 41ffdddf-cff8-41e7-8ffe-1adaf8260c3c - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 12/07/2024 à 10:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 12/07/2024